

AMÉNAGER SA COMMUNE RURALE

Nos campagnes font aujourd'hui face à de profondes mutations, appelant des changements importants dans la manière de concevoir l'aménagement. Dans ce contexte mouvant, comment répondre aux nouvelles attentes en matière de préservation des terres agricoles, de place réservée à la nature, de dépense énergétique, d'accueil d'habitat ? Comment répondre à ces questions dans le respect de l'identité des communes rurales ? A travers 3 modules d'un après-midi, cette formation vise à donner aux élus ruraux des clés pour aménager leur commune, de la planification à l'opérationnel.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Revisiter les enjeux spécifiques de l'aménagement en milieu rural à l'heure de la sobriété
- Connaître les principes d'aménagement pour encadrer les nouvelles constructions
- Comprendre les méthodes et outils d'aménagement à disposition des collectivités

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Connaître les moyens d'action dont peuvent se saisir les élus des communes rurales
- Apprendre à intervenir en préservant les spécificités architecturales, urbaines et paysagères de sa commune

PUBLICS

- Élus
- Secrétaires de mairie

PRÉ-REQUIS

Aucun

DATES ET DURÉE

A la demande
3 x 0,5 jour - 10,5 heures

LIEU

A déterminer

TARIF

0€ : pris en charge sur fond
CAUE27

NOMBRE DE STAGIAIRES

10 mini > 25 maxi

PROGRAMME

Module 1 : Les formes d'urbanisation en milieu rural

Les caractéristiques des bourgs et villages de l'Eure
Comment intégrer les nouvelles constructions ?
A quoi on tient pour un aménagement sobre

Module 2 : L'économie de l'aménagement

Les acteurs de l'aménagement
Le montage économique
Les formes urbaines

Module 3 : Les outils d'aménagement pour un projet de territoire

La planification réglementaire
La maîtrise du foncier
Le financement des équipements publics

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation est déclinée en 3 modules, chacun dédié à l'explication d'une thématique spécifique de l'aménagement. Chaque module commence par la présentation des notions importantes à connaître, éclairée de cas concrets tirés des expériences des intervenants et mis en débat avec les stagiaires. La deuxième moitié du module consiste en une mise en pratique sous forme d'atelier en groupes. Les stagiaires y sont invités à utiliser les notions abordées précédemment pour voir comment les appliquer et mieux se les approprier.

INTERVENANTES CAUE

Christine BOISSEAU

Urbaniste OPQU

VOTRE CENTRE DE FORMATION

CAUE27

22, rue Joséphine - 27000 EVREUX
www.caue27.fr

- Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 28 27 01955 auprès du préfet de Région de Normandie. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.
- SIRET : 317 220 085 00045
- Personne en situation de handicap : merci de contacter le CAUE27
- L'inscription suppose l'acceptation des conditions générales de vente et le règlement intérieur des formations du CAUE27

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Pré-inscription par mail à l'adresse suivante :
formation@caue27.fr

CONTACTS

Géraldine DECTOT

Responsable administrative
Tél: 02 32 33 15 78

Christine BOISSEAU

Responsable pédagogique
Tél: 02 32 33 42 43

www.caue27.fr